

République Française



**ALLOCUTION DE M. Daniel ZAÏDANI,
Président DU CONSEIL GÉNÉRAL
CONSEILLER GÉNÉRAL DE PAMANDZI**

À l'occasion du

2^{ème} Forum sur la FPI

Mardi 16 juin 2014 - Place de la République

Monsieur le Préfet

Messieurs les Parlementaires,

Mesdames et Messieurs les Elus,

**Mesdames et Messieurs les Directeurs et
Chefs de services,**

**Chers partenaires de la Formation
professionnelles,**

**Honorables invités, intervenants et
organisateur,**

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Bonjour et merci.

Merci pour votre témoignage de soutien par votre présence et votre participation à ce **2ème Forum sur la formation professionnelle** de notre **jeune Département**. Je voudrais d'abord souhaiter la bienvenue à tous.

Bienvenue à l'ensemble de nos partenaires institutionnels publics et privés, les partenaires de la Formation Continue et de l'Insertion professionnelle à Mayotte. Bienvenue à tous les parents, à tous les jeunes et plus particulièrement à celles et ceux qui ont donné un vrai sens à l'expression «**djitihadi mahazou**».

Je souhaite aussi adresser une pensée particulière à **nos jeunes, filles et garçons**, à qui nous allons remettre, toute à l'heure, le premier produit de leurs efforts. Leurs passeports pour l'accès à emploi, leur Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) d'animateur Périscolaire.

Plusieurs d'entre eux occupent déjà un emploi. C'est une satisfaction et une fierté pour le Conseil Général qui a initié et financé leur formation.

Je tiens à les féliciter puisqu'ils ont mis du contenu et du sens dans la formule mahoraise « **djitihadi mahazu** ».

Djitihadi, shimaoré, signifie **efforts** ;

Mahazou, shibushi, signifie **gagne**.

La traduction de cette expression mahoraise, c'est « *le bon résultat est au bout de l'effort* », ou « *la réussite est au bout de l'effort* » ou encore « *l'effort paie* ».

Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, en mon nom personnel et au nom de tous mes collaborateurs et amis, de souhaiter **la réussite** à tous nos jeunes qui sont, en ce moment, entrain de passer des examens, le BAC notamment. **Djitihadi mahazu, watso fuzu ha uwéngui, Incha Allah !**

Comme vous le savez, le Conseil général de Mayotte **investit** fortement dans la formation professionnelle et l'Insertion des demandeurs d'emploi avec plus de 1 500 personnes formées environ et un budget annuel de plus de 6 millions d'euros.

Cependant, ce montant n'est pas à la hauteur des besoins de notre Territoire.

Le transfert des compétences sur la formation professionnelle de l'Etat aux Régions a été réalisé avec le transfert de tous les moyens partout ailleurs mais ce ne fut pas le cas à Mayotte.

A titre d'exemple je citerai la dotation relative à la Contribution au Développement de l'apprentissage d'un montant de 85 millions :

avant la Départementalisation de Mayotte, pour 2010, lorsque La Réunion percevait 33 millions d'euros, soit 39 % du montant total alloué à l'ensemble des Départements d'Outre Mer, Mayotte ne percevait que 327 000 €, soit 0,4 % seulement.

Pour 2013, donc 2 ans **après la départementalisation**, rien n'a changé. La dotation pour Mayotte s'élève à 339 000 €, soit toujours 0,4 % du total des 5 DOM contre 5,8 millions d'euros pour la Guyane où le nombre d'habitants est légèrement supérieur à Mayotte.

Les écarts de traitement mis en lumière ici, existent pareillement, en ce qui concerne les dotations relatives à la formation professionnelle proprement dite.

Nous avons, bien entendu, saisi le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social pour que MAYOTTE, en sa qualité de collectivité unique ayant la double compétence Département/Région, puisse désormais émarger sur tous les crédits de droit commun dédiés à la rémunération des stagiaires et à l'achat d'actions de formation.

Point n'est besoin de faire remarquer que la situation qui prévaut jusqu'alors, en terme de dotations, pénalise énormément notre public, les demandeurs d'emploi.

Elle pénalise également et fortement nos prestataires, les acteurs de terrain, la cheville ouvrière de la Formation Professionnelle et de l'Insertion, nos organismes de formation, alors que les prestations doivent être toujours de grande qualité.

Nous demandons donc le soutien de tous dans cette démarche vers l'équité, vers l'égalité de droits.

Nous lançons un message à tous nos Parlementaires et à notre Préfet, de relayer ces doléances légitimes à Paris, auprès des Ministères concernés dont celui du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social et celui de l'Outre Mer.

Il est vrai que la rupéisation de Mayotte peut apporter un plus dans la dynamique de financement des actions de formation. Mais les fonds européens ne doivent pas se substituer aux financements existants. Ils viennent plutôt en complément.

L'engagement de l'Etat doit être plus fort car la lutte contre le chômage est une priorité nationale et l'insertion professionnelle et sociale des jeunes ultramarins est un défi à relever par la nation.

Mayotte est le Département le plus jeune de France, au sens propre et au figuré.

D'après l'INSEE 2012,

- . Un mahorais sur deux a moins de 17 ans et demi (contre 23 ans en Guyane et 39 ans en France métropolitaine).**
- . Sept personnes sur dix sont sans diplôme qualifiant**
- . Moins d'un adulte sur trois est en emploi**
- . 6 femmes sur 10 sont inactives et seulement 2 sur 10 déclarent travailler**

Dans un encadré, l'INSEE résume la situation mahoraise en 3 points :

- . Les plus de 60 ans ne représentent que 4 % de la population alors que les moins de 25 ans plus de 60 % ;**

- . Le niveau de qualification reste faible : 71 % de la population n'a aucun diplôme qualifiant.
- . L'accès à l'emploi est difficile : seulement **trois** Mahorais sur **dix** en âge de travailler ont un emploi.

Je voulais, Mesdames et Messieurs, partager avec vous tous, ici, l'ampleur de la situation de la grande majorité de notre population, les jeunes, par rapport à la qualification et à l'emploi.

Bien qu'ils représentent l'avenir de Mayotte, le parcours de nos jeunes vers l'insertion professionnelle, leur parcours pour l'accès à l'emploi, s'avèrent donc longs et très coûteux. Longs et très coûteux dans la mesure où leurs niveaux ne permettent pas de suivre d'entrée une formation qualifiante.

Nous ne pouvons pas faire l'économie des actions d'accompagnement pour la détermination des projets professionnels.

Nous ne pouvons pas non plus faire d'impasse sur les compétences essentielles, les fondamentales et transversales. La remise à niveau s'impose, à chaque fois.

La formation professionnelle est un outil de développement économique et social et, nous aspirons tous, au Développement de ce Territoire français de l'Océan Indien, **situé au milieu du Canal de Mozambique.**

La formation professionnelle est, ***indéniablement, un facteur décisif de l'employabilité des personnes en recherche d'emploi. Elle revêt donc, pour nous élus, une importance de plus en plus stratégique.***

Convaincu que la qualification professionnelle assise sur les savoir faire, le savoir être, l'employabilité, permet l'accès à l'emploi local et en mobilité, le Conseil Général, que j'ai l'honneur de présider, a décidé de tout mettre en œuvre, pour que notre nombreuse jeunesse soit une importante richesse pour Mayotte, pour que les jeunes deviennent de véritables acteurs de notre développement économique.

Nous allons, non seulement continuer les efforts consentis pour le financement de la formation de nos jeunes mais nous allons financer davantage. Il y aura donc et du quantitatif et du qualitatif.

Quantitatif et qualitatif, non seulement pour notre public demandeurs d'emploi, mais aussi pour nos prestataires que nous continuerons à accompagner, en liens avec nos partenaires institutionnels.

En effet, avec OPCALIA et la DIECCTE, le Conseil Général cofinance des actions pour accroître la performance des organismes de formation et des formateurs. C'est le cas pour le dispositif EDEC, tant sur son volet prospectif que pour son déploiement.

Nos Organismes de Formation locaux ont conduit à la qualification professionnelle et à la réussite aux examens de nombreux jeunes. Ils les accompagnent également dans les recherches d'emplois. Je tiens à les féliciter et à les encourager.

Nous avons aussi, vous le savez, établi des liens de coopération avec les Pays de la Zone du Canal de Mozambique et de l'Océan Indien, notamment dans le domaine de la formation professionnelle.

L'année dernière, au mois de mars, à cette même place, lors du 1^{er} Forum, j'ai dit ceci : *« Si nous avons formé et continuons à former à des diplômés et titres de niveaux V et IV, niveau CAP/BEP et Baccalauréat, nous visons également le niveau II et I. »* Je me suis aussi demandé ici, **« Pourquoi ne formerions-nous pas, des cadres opérationnels et des cadres dirigeants mahorais d'envergure internationale, dans l'Hôtellerie et le Tourisme ? »**

Sachez, Mesdames et Messieurs, que c'est aujourd'hui chose faite. Nous avons, dès les mois de septembre/octobre derniers, envoyé six de nos jeunes déjà titulaires de diplômes de niveau Bac+2 au moins, en formation de cadres à la prestigieuse Ecole VATEL à l'île Maurice. Cette opération financée à 100 % par le Conseil Général, s'est réalisée grâce aussi, à l'appui de notre partenaire pour la mobilité, LADOM.

Nous allons renforcer ce partenariat avec LADOM car l'**option mobilité** est un module que nous avons intégré dans plusieurs de nos actions du programme départemental de la formation professionnelle de 2013 et de 2014. La typologie et la nature des mobilités générées en sorties de nos actions seront multiples :

- 1.- **Mobilité-stage pratique long**, de plus de 6 mois. Stage qualifiant et professionnalisant qui peut servir de positionnement pour la qualification et l'accès à l'emploi ;
- 2.- **Mobilité formation** pour des poursuites en formations qualifiantes lorsque celles-ci ne figurent pas dans notre programme local, notamment pour les formations sociales ;
- 3.- **Mobilité-alternance** pour suivre une formation en alternance ou en emploi accompagné ;
- 4.- **Mobilité-apprentissage** pour suivre une formation par la voie de l'Apprentissage après une préparatoire réalisée à Mayotte ;

- 5.- **Mobilité-concours** pour aller passer les oraux des concours, notamment des concours d'accès aux formations menant aux métiers du social ;
- 6.- **Mobilité-emploi** pour une insertion directe dans l'emploi ; **et,**
- 7.- **Mobilité-immersion** pour une immersion linguistique dans un pays anglophone, pour la maîtrise de l'anglais et de l'anglais professionnel.

Cependant, tout ce que nous pouvons faire dans de bonnes conditions de réussite localement, se fera sur place.

Sachez également, même si c'est moins réjouissant, que des actions de formation de niveau Bac+3 attribuées pour 2012 n'a pas pu démarrer faute de stagiaires. Je le déplore car c'est dans des secteurs porteurs. Mayotte aura de plus en plus besoin de recruter des Formateurs et des Conseillers en Insertion Professionnelle qualifiés et certifiés.

Sachez que notre offre de formation s'adapte constamment aux besoins du marché du travail de l'île.

J'invite les jeunes et les parents à faire en sorte qu'il y ait plus, à Mayotte, de formateurs qualifiés, titulaires du FPA, Formateur Professionnelle d'Adultes et de CIP, Conseiller en Insertion Professionnelle. De nombreux jeunes mahorais demandeurs d'emploi ont le niveau requis pour suivre ces formations.

Mais les informations ne sont peut-être pas connues des jeunes diplômés au chômage et de leurs parents, à cause d'un déficit de communication de notre part.

Afin de pallier à ce manque d'information, le Conseil Général doit communiquer, informer le grand public sur son implication forte dans les diverses actions de formation, au bénéfice des demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans et des adultes de plus de 25 ans.

C'est pour cela, que je tiens à ce que le Forum de la Formation Professionnelle et de l'Insertion, soit organisé chaque année.

C'est là, l'occasion de rencontrer les professionnels du secteur, les Organismes de Formation et les conseillers de la Mission Locale entre autre. La Mission Locale est une structure incontournable pour la mise en œuvre de la commande publique au bénéfice des jeunes de moins de 25 ans.

Le principal objet de ce forum est donc, de faire connaître au grand public, les dispositifs de la Formation Professionnelle financés par le Conseil Général. Ils concernent la Formation Professionnelle Continue des Demandeurs d'Emploi à Mayotte. Ils concernent aussi des formations dans les carrières sanitaires et sociales dispensées localement par l'IFSI, au Centre hospitalier de Mayotte ou par l'IRTS, à la Réunion et en métropole.

Notre forum offre également l'occasion de faire connaître à tous, Entreprises, Particuliers, Institutions, deux acteurs importants de la formation professionnelle continue, **le CARIF OREF** et la **Cité des Métiers** du Conseil Général de MAYOTTE, dont l'une des missions est justement d'informer.

L'objectif premier du forum est de faire découvrir au **public** demandeurs d'emploi de Mayotte, inscrits et non-inscrits au Pôle Emploi et/ou à la Mission Locale, les offres de formation existantes à Mayotte. Il permettra aux jeunes et à leurs parents d'être renseignés sur les droits et obligations des stagiaires, ainsi que sur les différents dispositifs déployés pour leur insertion professionnelle à Mayotte ou en mobilité.

Je saisis l'occasion qui m'est donnée ici, pour dire l'intention du Conseil Général qui n'est pas connue de tous. Afin de contenir la délinquance juvénile potentielle, le Département accompagne les Communes, non seulement, dans le financement des infrastructures sportives, mais aussi en leur donnant la possibilité de recruter des animateurs formés et diplômés.

Les formations qualifiantes, les BPJEPS, diplômes du Ministère de la Jeunesse et Sport, que nous avons initiées et financées en 2011 et 2012, comme les CQP « Animateur Périscolaire », certificat de Qualification Professionnelle de branche, sont destinées à l'encadrement de cette jeunesse.

En effet, en mettant en œuvre ces formations en direction des demandeurs d'emploi, nous avons ouvert des places, pour que des animateurs qui sont déjà en emploi puissent les suivre, afin d'acquérir une qualification professionnelle reconnue et valorisante.

Nous avons tenu, en notre qualité de financeur/initiateur de ces formations qualifiantes, de remettre les diplômes et certificats aux lauréats du BPJEPS et des CQP Animations Périscolaires ici, à ces forums sur la formation professionnelle et l'insertion.

Pourquoi ?

Parce que les jeunes ont besoin, pour s'investir à fond dans un parcours de formation, de voir des exemples de réussite.

Parce que les jeunes doivent savoir que l'on a plus de chance d'accéder à l'emploi, quand on a un savoir-faire, un savoir être et des compétences prouvés par une qualification professionnelle reconnue.

Parce que nous formons pour l'emploi. Nous voulons aussi, à cette occasion, faire adhérer les employeurs potentiels à la démarche de recrutement par compétences, de recrutement de professionnels. Dans le monde de l'animation comme dans celui du social, et pas seulement dans ces deux secteurs d'ailleurs, il faut désormais embaucher des professionnels. **Des professionnels qu'il faut former.**

Le Conseil Général, malgré la faiblesse des moyens dont il dispose jusqu'alors s'est résolument orienté vers cette voie et entend continuer sur cette lancée.

La direction et la coordination organisationnelle de ces forums sur la formation professionnelle et l'insertion revenait tout naturellement à la Direction Générale Adjointe, chargée de la Formation, de l'Enseignement et de la Recherche *(que nous appelons communément la DGA FER).*

Elle a bénéficié de l'implication active de plusieurs autres Directions du Conseil Général parmi lesquelles, la Direction du Patrimoine et du Foncier, la DILCE, la Direction de la Communication, la Direction **et**, bien entendu de la DFPI, Direction de la Formation Professionnelle et de l'Insertion.

Je tiens à remercier l'ensemble de ces Directions et à travers elles, tous les agents qui ont voulu que ce forum soit une réussite.

Je tiens aussi à remercier la Mairie de Mamoudzou pour sa participation à l'organisation de ce forum. J'ai confié au CRIJ – en partie – l'organisation pratique de cet événement. Il mérite aussi, nos remerciements.

Enfin je ne peux conclure mon propos sur la formation professionnelle sans dire quelques mots sur l'enseignement, formation initiale.

Je reviens sur le constat déjà fait l'an dernier au 1^{er} forum, en ce qui concerne la composition des enseignants du second degré à Mayotte. :

Le taux de mixité est très faible. Le pourcentage d'enseignants natifs de Mayotte est insignifiant comparé à celui des expatriés, et ces professeurs mahorais sont, en situation de précarité.

Mes collaborateurs et moi-même avons examiné la possibilité de financer dans le cadre de la formation professionnelle continue le soutien à apporter pour sortir de la précarité les nombreux contractuels mahorais en poste dans les établissements, pour leur donner la légitimité procurée par la titularisation.

Nous cherchons également les moyens qui nous permettraient d'inciter les jeunes mahorais qui répondent aux conditions d'inscription aux concours externes du CAPES, ou CAPET et autres, à les préparer et à les réussir.

Il nous faut, par ce biais, promouvoir l'estime de soi et la confiance dans la réussite scolaire, chez les collégiens et lycéens mahorais, par un jeu d'identification future à leurs enseignants mahorais.

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs, Honorables invités et organisateurs, j'ai fait mienne une lecture de l'Union Européenne et je voudrais, en guise de conclusion de mes éléments de langage, la partager avec vous, avant de passer à la remise des certificats de qualification professionnelle à nos jeunes lauréats formés par le CEMEA qui, une fois de plus, a fait un excellent travail :

*«L'enseignement et la formation professionnels, tant initiaux que continus, visent un objectif double, consistant d'une part, à **améliorer l'employabilité** et à **contribuer à la croissance** économique et, d'autre part, à s'attaquer aux problèmes majeurs de société, en favorisant notamment **la cohésion sociale**. Ils devraient offrir des perspectives de carrière attrayantes et ambitieuses aux jeunes, mais aussi aux adultes, et toucher de manière égale, tant les femmes que les hommes, ainsi que les personnes à haut potentiel et celles qui, quelle qu'en soit la raison, sont confrontées à un risque d'exclusion du marché du travail ».*

Je vous remercie